



Fiche 4: IFN3 – Fonctions de la forêt

le 16 mars 2010

Préserver les diverses prestations forestières sur le long terme

La forêt suisse remplit différentes fonctions: elle produit du bois, protège contre les dangers naturels, fournit une eau pure, atténue le réchauffement climatique, favorise la détente et contribue à la biodiversité en offrant un habitat précieux à la faune et à la flore. Par sa politique forestière, la Confédération entend préserver ces diverses prestations à long terme, même avec des conditions environnementales modifiées.

Les exigences posées à la forêt suisse sont extrêmement variées: elle doit livrer du bois, protéger contre les avalanches et les chutes de pierres, fournir une eau potable pure, assurer la diversité des espèces, stocker autant de dioxyde de carbone que possible ou faire office d'espace de détente et de loisirs pour la population. Mais lorsque des exigences si différentes et, parfois, si contradictoires, se télescopent en un même endroit, il s'ensuit inévitablement des conflits d'intérêts et des tensions.

La planification forestière contribue à la résolution des conflits

L'OFEV considère la planification forestière comme un instrument essentiel de la conciliation des intérêts et de la résolution des conflits autour de la forêt. Dans ce contexte, toutes les parties intéressées peuvent discuter d'objectifs communs à un échelon supérieur – le plus souvent, régional – et ensuite, selon la spécificité des sites, définir certaines prestations prioritaires. Si l'on veut être réaliste, le principe de multifonctionnalité ne saurait donc être interprété de manière inflexible sur de très petites surfaces. Les propriétaires forestiers, qui mettent en œuvre la planification obligeante pour les autorités, sont des partenaires essentiels dans la résolution des conflits.

En vertu de la loi sur les forêts, ces dernières doivent être gérées de manière que leurs fonctions soient pleinement et durablement garanties. Ce principe de durabilité présuppose une exploitation qui prenne en compte la productivité de chacun des sites et préserve la capacité de régénération des écosystèmes. Le principe de durabilité de toutes les fonctions de la forêt exige des peuplements adaptés au site, bien structurés, riches en essences, présentant une large distribution de classes d'âge et particulièrement armés pour résister à des catastrophes naturelles telles que les ouragans, la sécheresse ou les ravageurs. Pendant des tempêtes hivernales comme Lothar, les feuillus et certaines essences de résineux (notamment le mélèze, le sapin blanc et le douglas) se sont révélés nettement plus

Office fédéral de l'environnement OFEV

Séction Médias

Tel.: 031 322 90 00

Fax: 031 322 70 54

mediendienst@bafu.admin.ch

<http://www.environnement-suisse.ch>

Institut fédéral de recherches WSL

Communication

CH-8903 Birmensdorf

Tel. +41-44-739 23 89, Fax +41-44-739 22 15

Reinhard.laessig@wsl.ch

www.wsl.ch

résistants que des résineux à racines plates, entre autres grâce à leur faible surface de prise au vent et leurs profondes racines.

Les forêts sont aujourd'hui plus stables

Comme le révèle l'Institut fédéral de recherches sur la forêt, la neige et le paysage avec le troisième Inventaire forestier national (IFN3), la proportion de peuplements stables a augmenté depuis le milieu des années 90, passant de 48 à 60 % en moyenne sur l'ensemble du pays. La tendance, avérée dans toutes les régions, se révèle la plus marquée dans les Alpes, l'espace préalpin ainsi qu'au sud des Alpes, où la plupart des forêts protègent contre les dangers naturels les localités et voies de communication situées en contrebas. Sur quelque 460 000 hectares, soit plus de 36 pour cent de la surface forestière totale, cette prestation est considérée comme une fonction prioritaire. Mais pour que celle-ci soit préservée sur le long terme, encore faut-il que les forêts soient entretenues à intervalles réguliers et rajeunies à temps. De ce point de vue, il reste encore beaucoup à faire selon les estimations de l'OFEV: environ un tiers des forêts protectrices sont insuffisamment rajeunies, d'où un risque d'instabilité. Pour entretenir de manière plus rationnelle ces peuplements, parfois très vieux et peu structurés, il faut notamment résoudre le problème de la desserte, car 60 000 hectares de forêts protectrices sont encore mal desservis et distants de plus de 1000 m de la route la plus proche. Cette dépense est néanmoins rentable, dans la mesure où il est financièrement bien plus avantageux d'entretenir les forêts de montagne que d'édifier des ouvrages techniques de protection.

Les prestations forestières menacées par la pollution atmosphérique

Mais la politique forestière ne peut à elle seule atteindre l'objectif inscrit dans l'ordonnance sur les forêts, à savoir la conservation, la restauration et l'amélioration de la stabilité du peuplement. La forte densité d'azote présent dans l'air ainsi que l'acidité critique qui en résulte dans de nombreux sols forestiers, avec des conséquences néfastes pour les racines fragiles des arbres, sont également des facteurs décisifs en matière de sensibilité aux tempêtes. Ainsi, les épicéas, qui ont des racines en surface, une concentration élevée d'azote, une faible accumulation d'amidon et de larges cernes annuels, présentent un risque accru de cassure du tronc en cas de vent fort. Pour améliorer la situation sur le long terme, des limitations plus sévères des émissions polluantes s'avèrent nécessaires si l'on entend réduire la pollution de l'air en azote et l'acidification des sols forestiers. L'agriculture et la circulation routière sont directement interpellées.

L'excès d'azote menace aussi l'eau potable

Les apports excessifs d'azote ne menacent pas seulement la stabilité des peuplements. A long terme, c'est aussi la qualité de l'eau qui s'infiltré dans les sols forestiers qui est en jeu. En Suisse, plus de 200 000 hectares de forêt, soit près d'un sixième de la superficie de notre territoire, se situent dans le bassin versant d'une zone de captage d'eau potable. Compte tenu de la forte pollution de l'air et du sol, le problème de la saturation en azote se pose dans un nombre grandissant d'écosystèmes forestiers. Les dépôts croissants de polluants ont de plus en plus pour effet de neutraliser la capacité filtrante des sols, qui ne parviennent plus à purifier l'eau d'infiltration souillée. Ainsi, l'azote s'infiltré toujours plus dans le sol et les eaux souterraines. Il apparaît donc urgent de réduire la pollution atmosphérique si l'on veut préserver sur le long terme l'action filtrante des sols forestiers et la production naturelle d'eau potable pure, autre fonction essentielle de la forêt.

Renseignements

- M. Bruno Rösli, chef de la section Politique forestière et conservation des forêts, OFEV, tél. 031 323 84 07
- M. Alfred Kammerhofer, chef de la section Economie forestière et industrie du bois, OFEV, tél. 031 323 03 08
- M. Philippe Duc, groupe Analyse des ressources et prévisions, WSL, tél. 044 739 24 68
- M. Urs-Beat Brändli, directeur du service scientifique de l'IFN, WSL, tél. 044 739 23 43

Internet

- <http://www.environnement-suisse.ch/foret>
- <http://www.environnement-suisse.ch/dangersnaturels> > Forêts de protection
- <http://www.environnement-suisse.ch/foret> > Forêts > Eau potable
- www.lfi.ch

Rapport des résultats de l'IFN3

- Le rapport sur le troisième Inventaire forestier national peut être obtenu gratuitement (contre paiement des frais d'envoi) auprès de la boutique WSL: www.wsl.ch/eshop